



OFFICE DE TOURISME DE GRENOBLE ALPES METROPOLE / EPIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Le 15 novembre 2018, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole, s'est réuni en 128^{ème} assemblée, à la Maison du Tourisme, sous la présidence de M. Fabrice Hugelé, Président de l'Office de Tourisme de Grenoble-Alpes Métropole.

Sur 11 membres titulaires :

Étaient présents :

1. Fabrice HUGELÉ, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
2. Antoine BACK, représentante de Grenoble Alpes Métropole,
3. Geneviève BALESTRIERI, représentante de Grenoble Alpes Métropole,
4. Yannick BELLE, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
5. Dominique ESCARON, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
6. Pascal BARTHÉLÉMY, représentant la CITHI/UMIH,
7. Robert AVELINE, représentant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Grenoble,
8. Michel GUILLOT, représentant de la Chambre des Métiers de de l'Artisanat,
9. Christian HOFFMANN, président de Label Ville.

Sur les membres associés :

Étaient présents également :

10. Yves EXBRAYAT, directeur de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole,
11. Samia BOUKRAA, contrôle de gestion métropole et ville de Grenoble,
12. Vincent DELAITRE, directeur d'Isère Tourisme,
13. François PEYRONNET, directeur général adjoint métropole,
14. Fabienne TURPIN, directrice du tourisme et de la promotion du territoire métropole.

Délibération n° 2018.927

Objet : Admission en non-valeur

A la demande la Trésorerie de Grenoble Municipale, il est soumis au comité directeur les créances irrécouvrables pour un montant total de 4 520,15 € TTC, correspondant aux titres détaillés en annexes.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité par 9 voix Pour, de donner un avis favorable à l'admission en non-valeur des créances énumérées ci-dessus pour la somme totale de 4 520,15 € TTC.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre.

Transmis en Préfecture

Le



Pour copie certifiée et conforme
Grenoble, le 15 novembre 2018
Le Président, Fabrice Hugelé